



AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 550-2024 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon

Prenez note que, lors de la séance ordinaire tenue le 3 mai 2024, à 19 h 30, le Conseil a adopté le règlement numéro 550-2024 relatif à la tarification pour le financement de certains biens, services et activités de la Municipalité de Lac-Simon.

Une copie est également disponible sur le site officiel à www.lac-simon.net.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Donné ce 6^e jour du mois de mai 2024.

Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale et Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Marie-Pier Lalonde Girard, directrice générale et Greffière-trésorière de la Municipalité de Lac-Simon, certifie, par la présente, avoir publié l'avis public ci-joint, en l'affichant à l'hôtel de ville de Lac-Simon.

En foi de quoi, je donne ce certificat à Lac-Simon, le 6 mai 2024.

Marie-Pier Lalonde Girard
Directrice générale et Greffière-trésorière